



REPUBLIQUE DU BURUNDI
Commission Electorale Nationale Indépendante



CENI

**DEMENTI D'UNE INFORMATION FAUSSE DIFFUSEE PAR
LA RADIO RPA EN DATE DU 17/09/2012 A 12 H 30' ET 13 H**

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) tient à démentir l'information erronée diffusée par François BIZIMANA du parti CNDD dit de NYANGOMA à la Radio RPA lors du Journal de 12 h 30' et 13 h. concernant :

1. Un avion qui devait amener les bulletins de vote commandés en Afrique du Sud qui, d'après BIZIMANA François, n'a jamais atterri sur l'Aéroport International de Bujumbura.
2. La non existence des procès- verbaux des résultats des élections de 2010 toujours selon BIZIMANA François.

La CENI voudrait porter à la connaissance de l'opinion nationale et internationale ce qui suit :

- a) Deux avions qui ont transporté les bulletins de vote en provenance d'Afrique du Sud ont bel et bien atterri à l'Aéroport de Bujumbura respectivement en dates du 21 et 22 mai 2010 .Les documents qui l'attestent sont disponibles à la CENI. Quiconque voudrait vérifier pourra passer à la CENI consulter ces documents.

« Ensemble pour les élections démocratiques : libres, apaisées et transparentes »

b) Les procès-verbaux des résultats des élections sont disponibles à la CENI. Différents chercheurs comme les étudiants des Universités viennent les consulter pour leurs travaux de fin d'études. D'autres observateurs comme ceux de la COSOME, de l'Union Européenne qui ont travaillé là-dessus peuvent confirmer leur existence.

Quiconque voudrait vérifier cette information est le bienvenu à la CENI.

Fait à Bujumbura le 17/09/2012

Pierre Claver NDAYICARIYE

Président de la CENI

